

Cette déclaration est assez saisissante. M. McNeil a poursuivi en ces termes:

En vue de réduire le chômage à un pourcentage admissible de 4 p. 100...

Et même ce pourcentage est déjà trop élevé.

... au cours de l'an prochain et procurer des emplois aux nouveaux membres de la population active, il faudra que notre produit national brut s'accroisse de 12 p. 100, c'est-à-dire plus du double de ce qu'il en sera, en réalité.

C'est pourquoi il faut évaluer avec un esprit d'équité l'œuvre imposante que ce gouvernement a réalisée pour procurer de nouveaux emplois eu égard à l'augmentation de la population active au cours de 1971.

J'ai eu l'honneur, il y a plusieurs années, de participer aux travaux du Conseil national de la productivité. Le défi qui se posait alors au Conseil consistait à créer au cours des cinq années suivantes, soit entre 1960 et 1965, un million de nouveaux emplois pour les Canadiens. C'était un objectif qui semblait irréalisable. Je ferais observer qu'on a créé un grand nombre d'emplois au cours des cinq dernières années, ce qui a entraîné l'augmentation du nombre des travailleurs canadiens, hommes et femmes.

Nous lisons toutes sortes de nouvelles dans les journaux mais je dois dire que la presse présente les faits sous un jour très souvent défavorable au gouvernement. J'aimerais faire connaître à mes collègues un article de fond réconfortant paru dans le *Star-Phoenix* de Saskatoon, le 17 février 1972. Sous le titre «Figures Incompletely Reported», on lit notamment ce qui suit:

Les données relatives au chômage durant le mois de janvier, telles que les a communiquées la semaine dernière un rédacteur de la Presse canadienne, étaient conformes à la réalité mais incomplètes. Les chiffres en eux-mêmes étaient exacts, mais ils étaient disposés d'une façon qui dissimulait les faits significatifs et accordait une importance abusive à des renseignements d'importance secondaire. Dans les milieux de la presse, un tel procédé est appelé «camouflage».

Je présume que le sénateur O'Leary est bien au courant de tout cela. L'éditorial poursuit en disant:

Il en résulte que ceux qui n'ont pas lu l'ensemble du rapport restaient sur l'impression que le chômage de base au Canada s'était aggravé au cours des 12 derniers mois, alors que les statistiques officielles indiquent qu'il y a eu une certaine amélioration. Certes, il est vrai que le taux de chômage en janvier s'est accru de 1.6 p. 100 de la main-d'œuvre totale par rapport au mois de décembre. Mais il s'agit là d'une différence tout à fait normale, qui résulte de l'interruption saisonnière d'un grand nombre de travaux par temps froid.

Cela aurait dû être mentionné au début du rapport. Mais déjà auparavant, et avec plus d'insistance, il aurait fallu montrer que le chômage le mois dernier n'était pas tout à fait aussi important qu'il l'était en janvier 1970. Il n'y a qu'une seule comparaison que l'on puisse établir en toute équité, non pas entre le mois de janvier et le mois de décembre, mais entre le mois de janvier de cette année et le mois de janvier de l'année dernière. Certes, l'amélioration était faible, mais réelle, et il ne s'agit pas d'une détérioration comme l'article de la Presse canadienne le laisse supposer. La diminution du chômage ne représente en

chiffres bruts que 0.3 p. 100, et 0.2 p. 100 après ajustement saisonnier, mais elle existe.

L'éditorial, dans le dernier paragraphe, poursuit en disant:

Les pourcentages induisent en erreur; les chiffres réels indiquent des faits. Et le fait principal dans ce cas est que presque un quart de millions de Canadiens de plus occupaient un emploi en janvier dernier qu'en janvier 1971. Statistique Canada a clairement montré ceci: une main-d'œuvre accrue de 246,000 personnes, 3,000 chômeurs de moins, ce qui fait 249,000 emplois de plus en janvier dernier qu'il y a un an. Ce sont là les chiffres qui auraient dû ressortir de l'article de la Presse canadienne et figurer dans le titre, au lieu des pourcentages trompeurs qui ont été cités.

Le *Star Phoenix* ne se montre pas toujours aussi bienveillant envers la politique du gouvernement dans ses éditoriaux. Il est réconfortant de lire dans un journal—c'est la première fois que cela m'arrive—que l'on pourrait peut-être communiquer aux Canadiens un rapport statistique plus impartial concernant la main-d'œuvre et le chômage.

J'en profite pour féliciter l'ancien ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, l'honorable Otto Lang, de la façon remarquable dont il s'est acquitté de sa tâche difficile. Je doute qu'un homme ait pu subir de plus grandes pressions que ne l'a fait M. Lang dans ses fonctions. Il est maintenant ministre de la Justice et l'honorable Bryce Mackasey le remplace dans ses anciennes fonctions. Je suis sûr que monsieur Mackasey va s'acquitter de ses fonctions aussi bien que son prédécesseur.

• (2040)

L'isolement économique qui embrasse également l'isolement professionnel doit être réduit. J'entends par là les familles à revenu modeste, les agriculteurs, les pêcheurs et tous ceux qui ne peuvent bénéficier des agréments de la vie qu'offre notre pays. Je ne suis pas tellement en mesure de vous parler des pêcheurs, mais si d'aucuns parmi vous sont tentés de venir pêcher dans le nord de la Saskatchewan, ils y trouveront quelques-uns des endroits les plus propices à la pêche sportive au Canada.

Je puis néanmoins vous parler des agriculteurs et j'en profite pour vous parler brièvement des répercussions extraordinaires du régime de double prix du blé dans les provinces des Prairies. Ce programme a souvent fait l'objet de débats dans cette enceinte. Mes distingués collègues, le sénateur McDonald et le sénateur Argue, ont souvent préconisé ce programme gouvernemental attendu depuis si longtemps. Ce fut un rêve longtemps caressé par les agriculteurs des Prairies et voici que le gouvernement fédéral a jugé bon d'instaurer un régime en vertu duquel le grain servant à la consommation intérieure, soit environ 64 millions de boisseaux par année, se vendra \$1.05 le boisseau montant en sus du paiement normal du marché. Ce sera un paiement à l'acre, comme le signale le discours du trône, qui ne s'ajoutera pas au prix du pain; il sera subventionné par le Trésor du Canada et ce n'est que juste, selon moi.

Il est peut-être difficile à bon nombre de nos citoyens, et peut-être de nos parlementaires, de l'Est de comprendre réellement l'importance de ce fait pour les agriculteurs. Le déséquilibre entre les prix de revient et les prix de vente est très réel. Je pourrais peut-être vous raconter une petite histoire que j'ai entendue l'autre jour et qui, à mon avis, illustre bien la chose. Un agriculteur se rend dans une quincaillerie et achète un marteau à \$2.98. Une